

tème graphique complet, permettant à un de ses degrés, de suivre la vélocité de la parole.

* *

Le système universellement connu des frères Duployé est par excellence une écriture phonétique d'un tracé aisé et mise à la portée de toutes les intelligences. Nous voudrions appeler le système Duployé, ou plutôt le genre d'écriture sous lequel il est le plus usité, "phonographie", réservant l'appellation de "sténographie" pour son degré supérieur; ce dernier degré devient d'ailleurs de jour en jour plus connu sous le nom de "métagraphie" et consiste en un système très développé d'abréviation dû principalement à M. J. Depoin et M. Humbert, de l'Institut sténographique de France.

Un alphabet (voir en tête de notre première page), trois ou quatre règles, et vous possédez la clef du système Duployé. Ces règles sont en outre si naturelles, si simples, qu'elles peuvent être considérées comme les premiers conseils devant guider la marche de l'étudiant.

Émile Duployé a toujours eu comme principal objectif la masse du peuple, les personnes n'ayant pas eu l'avantage de fréquenter les écoles dans leur jeunesse et les enfants. C'est pour cela que son écriture est, avant tout, simple et phonétique. Elle se trace aisément et s'apprend à lire beaucoup plus rapidement et plus facilement que l'écriture ordinaire.

Nomination.

De la *Gazette Officielle* :

Québec, 28 décembre 1901.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par arrêté en conseil, en date du premier juin dernier 1901, d'adjoindre à la commission de la paix pour le district de Montréal, M. Joseph-Charles Gautron La Rochelle, directeur du *Sténographe Canadien*, de la cité de Montréal.

JOYEUSETÉS !

On trouvera plus loin un *fac-simile* réduit du certificat d'admission à la pratique de la sténographie, certificat revêtu d'une bonne demi-douzaine de signatures, entr'autres, celle du Secrétaire DE LA Barreau.

Jusqu'à ce jour, nous étions sous l'impression que *barreau* était du masculin, impression évidemment fautive, puisque les six signataires du document l'ont laissé circuler sans protester.

A moins que cette licence grammaticale ne soit due au fait que les membres du barreau étant astreints au port de la robe, vêtement essentiellement féminin, ils s'autorisent de ce fait pour traiter la grammaire comme une simple belle-mère !

* *

La Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc passe généralement pour avoir quelques moyens, de sorte que nous éprouvons moins de scrupules à lui demander d'attacher à ses bureaux un employé supplémentaire connaissant suffisamment la langue française pour corriger les inscriptions du genre de celle ci dessous.

En se rendant à cette requête que nous lui soumettons avec tout le respect dû à cette auguste institution, la Compagnie du Grand-Tronc qui doit avoir quelque souci de sa réputation, échappera au ridicule que provoquent ses libertés excessives avec la langue française.

Cela dit : voici la copie textuelle de l'inscription malencontreuse que nous avons cru devoir relever :

TOUTE PERSONNE SURPRIS A DE-
POSER DES DICHETS SUR CETTE
PROPRIÉTÉ SERONT POURSUIVIE
PAR LA LOI
PAR ORDRE

Nos remerciements à M. A. Navarre pour l'envoi de l'Almanach Annuaire sténographique pour 1902. C'est la plus belle, la plus intéressante publication de ce genre parue jusqu'à aujourd'hui.

Comme les années précédentes, M. Duployé a publié son Almanach sténographique pour 1902.